

Comment j'adopte les bonnes pratiques en autopartage :

- ✓ **SÉCURITÉ**
Je choisis des plateformes fiables et j'utilise des applications reconnues et vérifiées pour garantir ma sécurité et celle des autres usagers.
- ✓ **CONFORMITÉ**
Je m'assure d'avoir un permis de conduire valide et de respecter les conditions d'âge et d'expérience requises par la plateforme.
- ✓ **RESPECT**
Je respecte les règles du service et, en cas d'imprévu, j'informe la plateforme rapidement.
- ✓ **VÉRIFICATION**
Je contrôle l'état du véhicule avant et après utilisation pour signaler toute anomalie.
- ✓ **RESPONSABILITÉ**
Je respecte le code de la route, je conduis prudemment et j'évite toute distraction au volant.



www.montrajetvert.fr

ÊTRE ÉTUDIANT et s'engager pour une **MOBILITÉ DURABLE**

www.montrajetvert.fr



 @montrajetvert |  Mon trajet vert |  @montrajetvert

Sources : Association des Acteurs de l'Autopartage (AAA) / MWHEEL MOBILITY



Je vais au campus en
AUTOPARTAGE

Ne pas jeter sur la voie publique - Mars 2025 - Photos : Map Graphics/Snapic.PhotoProduct/AdobeStock.com - Illustration : Pure Imagination-Istockphoto.com

Pourquoi utiliser l'autopartage pour mes déplacements ?

L'autopartage permet de louer un véhicule selon ses besoins, sans en être propriétaire. Complémentaire aux transports en commun, il est idéal en milieu urbain et périurbain pour ceux qui n'ont pas besoin de voiture au quotidien mais souhaitent en utiliser une ponctuellement, pour, notamment, limiter leur impact environnemental.

Écologique

Je réduis la pollution (atmosphérique et sonore) et désengorge les axes de circulation puisque j'utilise la voiture ponctuellement

Économique

En tant que loueur, **je rentabilise ma voiture quand je ne l'utilise pas**.
En tant qu'emprunteur, **je paye seulement quand j'en ai besoin**, sans frais fixes

Flexible

Je peux réserver un véhicule à la demande et le récupérer près de chez moi ou de mon campus.
En tant que propriétaire, **je peux mettre ma voiture en location facilement** et en tirer un revenu lorsque je ne l'utilise pas

Pratique

Je facilite mes déplacements en zones mal desservies, et je dispose d'une alternative pratique aux transports en commun

Modulable

Selon mes besoins, **j'ai le choix parmi différents types de véhicules**

Complémentaire

Combiné à d'autres modes de transport, **l'autopartage me permet de bénéficier d'une solution de mobilité adaptable et complète**

Comment sécuriser mon trajet en autopartage ?

JE PLANIFIE MON TRAJET

en définissant à l'avance l'itinéraire et les zones de stationnement et de circulation autorisées

JE M'ASSURE

en veillant à souscrire à une assurance qui couvre le partage de voitures

JE VÉRIFIE L'ÉTAT DU VÉHICULE

en inspectant son intérieur et son extérieur avant de prendre la route



JE PRIVILÉGIE LES PLATEFORMES SÉCURISÉES

en utilisant des applications d'autopartage connues et reconnues

JE SIGNALÉ TOUTE ANOMALIE OU INCIDENT

via l'application du service

JE RESTITUE LE VÉHICULE DANS UN ÉTAT IMPECCABLE

bien stationné, après avoir récupéré toutes mes affaires personnelles et en veillant à laisser l'intérieur propre



460 000

usagers actifs de l'autopartage en France



926

communes françaises desservies par l'autopartage au 1^{er} janvier 2023



Jusqu'à 19 000 km

par voiture sont transférés chaque année vers les transports publics, le train, le vélo et la marche grâce à l'autopartage